

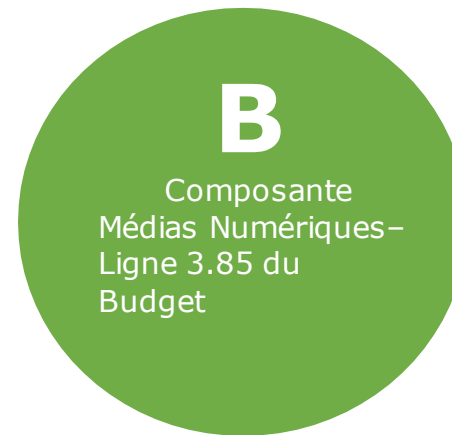


# LISTE DES DOCUMENTS REQUIS POUR TÉLÉCHARGEMENT 2019-2020 DÉVELOPPEMENT



Suivez la couleur de votre programme pour identifier les documents à télécharger dans votre demande de financement en ligne


- Veuillez suivre la **Description** et **Type** fournis pour assurer une analyse optimale de votre projet.
- Veuillez tenir compte des notes utiles pour chaque document.



\*Les documents requis pour le [Programme DHX-FMC pour le développement de contenu destiné aux enfants et aux familles](#) sont disponible via ce lien\*

	<b>Aucun fichier compressé (ex. zip or rar)</b>	<b>Aucun site de partage (p. ex. Dropbox)</b>		<b>Poids maximal de 20 MB</b>
--	---	---	--	-------------------------------

Numéros de téléphones pour les bureaux de coordination  
1-800-567-0890







 Veuillez noter que le Formulaire d'Entente de Licence est maintenant soumis électroniquement via Dialogue. SVP vous référer au site web de Téléfilm pour le guide d'utilisateur.

## Légende




**A** Tous les Programmes

**B** Composante Médias Numériques- Ligne 3.85 du Devis


DOCUMENT REQUIS	NOTES UTILES	DESCRIPTION Nom du fichier et description à saisir	TYPE À sélectionner à partir du menu déroulant dans Dialogue
<b>RENSEIGNEMENTS SUR LE TÉLÉDIFFUSEUR</b>			
<b>A</b> Une copie de la lettre de développement du ou des télédiffuseurs canadiens		Lettre d'intérêt du télédiffuseur_ <b>Nom du télédiffuseur</b>  Entente dév du télédiffuseur_ <b>Nom du télédiffuseur</b>	Entente de télédiffusion ou de distribution
<b>RENSEIGNEMENTS SUR LE FINANCEMENT</b>			
<b>A</b> <b>B</b> Toutes les ententes de financement	Avec toutes les autres sources de financement précisant les modalités, les conditions et le montant de la contribution, et le statut de chaque demande.  Des ententes préliminaires et des lettres d'entente abrégées dûment signées sont acceptées à cette étape-ci.	Entente de financement_ <b>Nom de la source</b>	Entente de financement
<b>RENSEIGNEMENTS SUR LE DEVIS DE DÉVELOPPEMENT</b>			
<b>A</b> Devis de développement de la composante télévision signé et daté	Selon le Modèle de développement normalisé pour la composante télévision  Si des dépenses reliées à une démo sont incluses au devis, le producteur doit fournir un devis distinct pour ces dépenses en utilisant le modèle Devis de développement pour démos	Devis_ <b>Date</b>  Devis démo_ <b>Date</b>	Devis

RENSEIGNEMENTS SUR LE MATÉRIEL CRÉATIF				
 	Synopsis	Détaillant de façon détaillée des thèmes du projet, le sujet et le cadre de l'histoire	Matériel créatif_ <b>Synopsis</b>	Bref résumé/Traitement/Scène à scène / Synopsis
		Pour la MN aussi inclure un résumé du projet, détaillant le sujet et les thèmes, incluant les livrables	Matériel créatif MN_ <b>Description</b>	
	Matériel créatif	Versions datées des plus récents synopsis, traitement, scénario	Matériel créatif_ <b>Description des éléments créatifs</b>	Bref résumé/Traitement/Scène à scène / Synopsis
	Proposition de réécriture	S'il y a lieu	Matériel créatif_ <b>Proposition de réécriture</b>	Bref résumé/Traitement/Scène à scène / Synopsis
RENSEIGNEMENTS SUR LES DROITS SOUS-JACENTS				
 	Une chaîne de titres définitive et complète pour la composante télévision et la composante MN incluant une description complète de l'évolution de la chaîne de titres de la composante télévision et MN de la conception jusqu'à la présentation de la demande	Conception to application	Chaîne de titres_ <b>Historique de développement</b>	Chaîne de titres et développement de l'histoire

<p><b>A</b></p> <p><b>B</b></p>	<p>Tous les documents relatifs aux droits</p>	<p>Y compris sans s’y limiter : les ententes de transferts de droits, les ententes de scénarisation et de réalisation, les contrats d’option ou d’acquisition, la permission d’une maison d’édition, l’avis de renonciation et les actes de cession prouvant que le Requérant pour la composante télévision et composante MN détient tous les droits relatifs au concept et au matériel créatif sous-jacent pour développer, produire, distribuer et/ou l’exploitation de la composante télévision pendant au moins 24 mois</p> <p>Veillez noter que s’il existe un avis juridique concernant la chaîne des titres qui confirme, à la satisfaction du FMC, que le Requérant est propriétaire de tous les droits pour le développement, la production et l’exploitation de la composante télévision, l’opinion juridique peut être soumise à la place de ces documents distincts</p>	<p>Chaîne de titres_<b>Option</b></p> <p>Chaîne de titres_Transfert des droits_<b>Noms des parties à l’entente</b></p>	<p>Chaîne de titres et développement de l’histoire</p>
<p><b>A</b></p>	<p>Accord de cession de droits de l’éditeur</p>	<p>Le cas échéant</p>	<p>Chaîne de titres_<b>Cession de droits de l’éditeur</b></p>	<p>Chaîne de titres et développement de l’histoire</p>
<p><b>A</b></p> <p><b>B</b></p>	<p>L’entente de scénarisation et de réalisation signées</p>	<p>S’il y a lieu, comprenant tout avenant ainsi que l’échéancier des versements</p> <p>Les lettres d’engagements sont acceptées à cette étape</p> <p>Pour la composante médias numériques, si différentes de la composante télévision</p>	<p>Contrat scénarisation_<b>Nom du scénariste</b></p> <p>Contrat réalisation_<b>Nom du réalisateur</b></p>	<p>Chaîne de titres et développement de l’histoire</p>

	Les ententes de coproduction ou de coentreprise	Le cas échéant	Contrat coproduction_ <b>Nom du coproducteur</b>	Entente de coproduction
PERSONNEL DE CRÉATION CLÉ				
	Curriculum vitæ de tous les producteurs, scénaristes et réalisateurs	Décrivant l'historique complet des emplois, la formation, les attestations ainsi que les prix et les nominations reçus à ce jour (spécifier la nationalité et la nation autochtone dans le cas de personnes autochtones auto-déclarées)	CV_ <b>Nom de l'individu</b>	Curriculum vitae
<b>INFORMATION CORPORATIVE- <u>Uniquement requis si des modifications ont été apportées aux informations d'entreprise depuis la dernière demande de financement</u></b> Les documents de cette section sont à soumettre sous le menu Enregistrements, sous Mes organisations; sélectionnez une compagnie; sélectionnez le bouton Gérer les documents en haut à droite; cliquez sur Ajouter, puis sur Soumettre. Non requis pour les productions internes.				
	Tous les documents de constitution	(Les statuts constitutifs et les règlements) de tous les requérants et corequérants de la composante télévision, ainsi que leurs sociétés mères, le cas échéant	Certificat de constitution_ <b>Nom de la compagnie</b>	Documents de constitution en société

A	Profil de la société	(Y compris le mandat de la société) pour tous les requérants et corequérants de la composante télévision, ainsi que leurs sociétés mères, le cas échéant	Profil de la Société_ <b>Nom de la compagnie</b>	Renseignement sur les actionnaires
A	Convention entre actionnaires ou associés	Le cas échéant	Convention entre actionnaires	Renseignement sur les actionnaires
A	Le formulaire FMC daté et signé des administrateurs et des actionnaires	Formulaire disponible (y compris la nationalité et la part de propriété de tous les requérants et corequérants, ainsi que leurs sociétés mères, le cas échéant)	Formulaire des administrateurs et actionnaires_ <b>Nom de la compagnie</b>	Renseignement sur les actionnaires
A	Attestation du secrétaire général	Portant sur l'identité et le pouvoir de signature des dirigeants	Pouvoir de signature des dirigeants	Renseignement sur les actionnaires

	<p>Les états financiers de la société</p>	<p>Pour les trois dernières années doivent être fournis, et ce, pour tous les Requérants et Corequérants de la composante télévision, ainsi que leurs sociétés mères. Nonobstant les exigences ci-après, le FMC se réserve le droit de demander au requérant de la composante télévision, en tout temps et à son entière discrétion, des états financiers annuels vérifiés et consolidés.</p> <p>Des états financiers annuels consolidés et vérifiés, si le revenu annuel brut consolidé du requérant de la composante télévision et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 10 millions de dollars; OU</p> <p>Des états financiers annuels consolidés, accompagnés d'une mission d'examen si le revenu annuel brut consolidé du requérant de la composante télévision et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 5 millions de dollars, mais inférieur à 10 millions de dollars; OU</p> <p>Des états financiers annuels non consolidés, accompagnés d'un avis aux lecteurs si le revenu annuel brut consolidé du requérant de la composante télévision et de ses parties apparentées est inférieur à 5 millions de dollars</p>	<p>États financiers_ <b>Compagnie et Année</b></p>	<p>États financiers</p>
---	---	---	--	-------------------------

**FORMULAIRE DE DEMANDE DIALOGUE- GUIDE POUR LE  
REMPLEMENT DE CHAQUES SECTIONS**

**IMPORTANT:**

- > Pour sauvegarder le formulaire et le reprendre plus tard, cliquez sur le bouton SAUVEGARDER dans le bas de la page.
- > Pour récupérer un formulaire de demande enregistré, mais pas encore soumis, cliquez sur **Tâches** puis sur **Complete Application | Compléter la demande** (le titre de la demande n'apparaît pas sur cette page).
- > Un message confirmant que la demande a été soumise avec succès s'affichera. Si vous ne voyez pas ce message, c'est que la demande comporte des erreurs ou que des champs obligatoires n'ont pas été remplis (faites défiler pour vérifier les champs s'affichant en rouge).

**Requérant**

- Assurez-vous que le nom et l'adresse du requérant soient bien entrés. Si des corrections doivent être apportées, communiquez avec le service d'assistance de Téléfilm à [services@Téléfilm.ca](mailto:services@Téléfilm.ca).
- La **langue de correspondance** sélectionnée sera utilisée dans toutes les communications, y compris la lettre de décision et l'entente de financement, s'il y a lieu.
- Si la société requérante pour laquelle vous soumettez une demande de financement n'est pas encore incorporée, répondez « Oui » à cette question.
- **S'il y a un dirigeant ou un actionnaire non canadien dans la structure organisationnelle de la société requérante\***, peu importe le nombre ou le type d'actions, veuillez répondre « Oui » à cette question. Si la personne est un résident permanent du Canada et qu'elle n'a pas encore la citoyenneté canadienne, répondez « Oui » également. Veuillez noter que si la demande de financement du projet obtient une décision positive du FMC, le requérant devra fournir d'autres renseignements concernant la structure organisationnelle de son entreprise pour passer à l'étape du contrat. Veuillez consulter les Principes directeurs du programme sur le site Web du FMC, et plus précisément le point 3.1 – Requérants admissibles, pour en savoir plus sur les critères d'admissibilité relatifs aux requérants.

*\*Le terme requérant englobe tout corequérant et toute personne ou société mère, apparentée ou affiliée (tel que le détermine le FMC à sa discrétion), selon le cas.*



### Personnes-ressources

- Chaque champ de cette section doit être rempli pour que la demande puisse être soumise avec succès.

### Corequérant(s) canadien(s)

- Si la demande de financement n'implique pas de corequérant canadien, aucune action n'est requise.
- Si la demande de financement implique un ou des corequérant(s) canadien(s), cliquez sur **+Ajouter** et entrez dans chacun des champs les renseignements relatifs à leur(s) entreprise(s). Si vous avez ajouté une ligne par erreur, vous pouvez cliquer sur le X au bout de la ligne pour la supprimer.

### Coproduction internationale

#### S'agit-il d'une coproduction internationale?

- Sélectionnez « Oui » si le projet est actuellement une coproduction internationale appuyée par une entente de codéveloppement ou de coproduction signée, et remplissez la section en sélectionnant le ou les traité(s) applicable(s) dans le menu déroulant, puis en cliquant sur **+Ajouter** pour entrer la dénomination sociale et le pays de la société coproductrice.

*Si vous demandez une aide au développement dans le cadre d'une Mesure incitative du FMC pour le codéveloppement international*

- Sélectionnez « Oui » et remplissez la section en sélectionnant le ou les traité(s) applicable(s) dans le menu déroulant, puis en cliquant sur **+Ajouter** pour entrer la dénomination sociale et le pays de la société coproductrice.

#### Coproduction internationale officielle anticipée?

- Sélectionnez « Oui » s'il est prévu que le projet devienne une coproduction internationale (en Production).

### Demande(s) antérieure(s)

#### Ce projet a-t-il déjà été soumis au FMC?

- Si le projet a déjà fait l'objet d'une demande de financement au FMC, cliquez sur « Oui » (même si la demande a été refusée ou abandonnée) et indiquez quelle a été la plus récente activité de financement: Prédéveloppement, Développement ou Production.
- Numéro(s) de demande(s) précédente(s) est un champ obligatoire. Si vous ne trouvez pas les numéros des demandes précédentes, n'hésitez pas à communiquer avec un membre de l'équipe de coordination de l'Administrateur des programmes du FMC | Téléfilm Canada.

## Projet

*Chaque champ de cette section doit être rempli pour que la demande puisse être soumise avec succès.*

- **Titre :** Veuillez fournir le titre exact (maximum de 60 caractères) que le FMC utilisera à des fins publicitaires, si le projet obtient du financement. N'entrez pas le titre tout en MAJUSCULES, à moins qu'il doive apparaître de cette façon dans les communications et les publications du FMC (contrats, communiqués, rapports annuels).

Titre de la composante TV, suivi du numéro de la saison en chiffres romains. *Ex. : Monstre II.*

- **Cycle :** Entrez le numéro de cycle applicable à la demande, par exemple « 2 ». Il s'agit d'un champ obligatoire. Veuillez entrer « 0 » s'il n'y a pas de numéro de cycle.
- **Marché linguistique de la version originale :** Sélectionnez la langue dans laquelle le projet sera produit et livré.
- **Nombre d'épisodes :** Entrez le nombre total d'épisodes compris dans la demande de financement au FMC, par exemple « 13 ». Il s'agit d'un champ obligatoire. Veuillez entrer « 1 » si le projet est un long métrage, un long métrage documentaire, un téléfilm, une émission à épisode unique ou une émission pilote.
- **De l'épisode (numéro) :** Par exemple « 14 »
- **À l'épisode (numéro) :** Par exemple « 26 ». Il s'agit d'un champ obligatoire. Veuillez entrer « de 1 à 1 » si le projet est un long métrage, un long métrage documentaire, un téléfilm, une émission à épisode unique ou une émission pilote.
- **Durée de diffusion par épisode en minutes :** Entrez un multiple de 30, à moins que le projet consiste en une série de courts épisodes (les épisodes de moins de 30 minutes ne sont pas admissibles dans le genre *documentaire*).
- **Durée totale de la série en minutes :** Entrez le nombre d'épisodes x la durée de diffusion par épisode. Il s'agit d'un champ obligatoire. Veuillez entrer le même chiffre que dans le champ Durée de diffusion par épisode en minutes si le projet est un long métrage, un long métrage documentaire, un téléfilm, une émission à épisode unique ou une émission pilote.
- **Date prévue de début de production :** Entrez la date à laquelle les principaux travaux de prise de vues devraient commencer (et non la date marquant le début de la production d'une courte démo en développement non destinée à la diffusion).
- **Matériel à livrer dans le cadre de cette demande :** Veuillez fournir la liste du matériel créatif qui sera livré au diffuseur et au FMC dans le cadre des activités de développement faisant l'objet de la présente demande de financement.
- **Synopsis :** Entrez le synopsis de la composante TV que le FMC utilisera à des fins promotionnelles. Veuillez en informer l'Administrateur des programmes du FMC I Téléfilm Canada si des changements doivent être apportés par la suite.

### Personnel clé

- Veuillez entrer un seul nom par ligne. Si un même poste clé est occupé par plus d'une personne, cliquez sur **+Ajouter** pour ajouter une ligne et entrer les noms séparément.
- Si la personne devant occuper un poste clé en particulier n'est pas encore connue, veuillez entrer « À confirmer » dans le champ.

### Formulaire d'entente de licence (FEL)

*Ne s'applique qu'aux demandes soumises au Programme des enveloppes de développement*

- Veuillez cliquer **+Ajouter** et sélectionner le(s) FEL(s) approuvé(s) correspondant au Projet. Le montant des droits de développement du Télédiffuseur ainsi que la contribution de son Enveloppe de développement apparaîtra automatiquement dans la structure financière ci-dessous.

### Programme(s) de financement FMC

- Cliquez sur **+Ajouter** et sélectionnez le programme du FMC auquel s'applique la présente demande de financement.

Le Programme des enveloppes de développement n'apparaîtra pas comme choix car les montants demandés pour ce programme en particulier sont déclenchés par l'entrée d'un numéro de FEL approuvé pour cette demande, dans la section **Formulaire d'entente de licence (FEL)** ci-dessus.

**REMARQUE:** Il n'est pas permis de combiner les fonds d'un programme premier arrivé, premier servi au financement d'un autre programme de développement du FMC.

### Programme(s) de financement FMC

- Cliquez sur **+Ajouter** et sélectionnez le programme du FMC auquel s'applique la présente demande de financement.

Le Programme des enveloppes de développement n'apparaîtra pas comme choix car les montants demandés pour ce programme en particulier sont déclenchés par l'entrée d'un numéro de FEL approuvé pour cette demande, dans la section **Formulaire d'entente de licence (FEL)** ci-dessus.

**REMARQUE:** Il n'est pas permis de combiner les fonds d'un programme premier arrivé, premier servi au financement d'un autre programme de développement du FMC.

## Structure financière

Le montant total du financement demandé au FMC s'affichera automatiquement sur la première ligne de la structure financière.

Cliquez sur **+Ajouter**.

- **Source:** Entrez le nom du bailleur de fonds.
- **Catégorie:**

<b>Télédiffuseurs</b>	a. une entreprise de programmation canadienne, publique ou privée, autorisée à être exploitée par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC); b. un service en ligne détenu, contrôlé et exploité par une entreprise de programmation canadienne autorisée; c. un service en ligne détenu, contrôlé et exploité par une entreprise de distribution de radiodiffusion (« EDR ») titulaire d'une licence de diffusion du CRTC; d. un service de vidéo sur demande (VSD) titulaire d'une licence de diffusion du CRTC.
<b>Gouvernement fédéral</b>	Cette catégorie comprend toutes les formes d'aide financière du gouvernement fédéral, y compris les crédits d'impôt et le financement de l'Office national du film ou du Conseil des arts du Canada. L'aide de Téléfilm Canada fait aussi partie de cette catégorie.
<b>Gouvernements provinciaux</b>	Cette catégorie comprend toutes les formes d'aide financière des gouvernements provinciaux, y compris les crédits d'impôt et les subventions ou investissements d'organismes culturels et de services ministériels.
<b>Distributeurs</b>	Cette catégorie comprend les préventes et les avances de distribution provenant de distributeurs canadiens. Cela vaut pour les sociétés de distribution non apparentées à la société requérante ainsi que celles qui lui sont apparentées.
<b>Sources étrangères</b>	Cette catégorie comprend le financement provenant d'entités étrangères de n'importe quel ordre, y compris, mais sans s'y limiter, les diffuseurs et les distributeurs.
<b>Producteurs</b>	Toute participation d'une société de production est représentée dans cette catégorie (à l'exception des avances de distribution de sociétés apparentées), y compris la participation au capital, les reports et les services en nature. Les participants ne sont pas limités à la société requérante et peuvent être une partie apparentée, un fournisseur ou du personnel de création.
<b>Fonds privés</b>	Cette catégorie comprend les fonds de la télévision indépendante et des médias numériques créés pour satisfaire aux exigences du CRTC. Les participations peuvent prendre la forme de subventions ou de participation au capital. D'autres organismes culturels ou caritatifs sont inclus dans la catégorie « Autres sources ».
<b>Investisseurs privés</b>	Cette catégorie comprend la participation au capital de tiers privés.
<b>Autres sources canadiennes</b>	Cette catégorie regroupe toutes les sortes de financement de sources canadiennes qui n'entrent pas dans les catégories susmentionnées, par exemple les organisations caritatives, les universités, les campagnes de financement participatif et les sociétés commanditaires.

- **Type** : Si un type de participation financière n'apparaît pas dans cette liste, c'est peut-être parce qu'il n'est pas admissible.

<b>Avance</b>	Contribution en espèces d'un distributeur en prévision des ventes du projet, qui sera récupérée à même les recettes provenant de la commercialisation; exclue de la participation aux profits.
<b>Avance additionnelle</b>	<b>N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent..</b>
<b>Commandite</b>	Contribution financière d'une personne morale en échange d'une forme de reconnaissance. Veuillez noter que si les commandites peuvent être acceptables dans la structure financière d'un projet, les « productions commanditées » ne sont pas admissibles au financement du FMC.
<b>Contribution</b>	<b>N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent.</b>
<b>Différé</b>	Droits dans le devis de production qui ne sont pas payés à une personne ou une société tant que le projet n'est pas en situation de récupération; exclus de la participation aux profits.
<b>Droit autre que diffusion</b>	<b>N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent.</b>
<b>Droit de diffusion</b>	<b>N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent.</b>
<b>Droit de diffusion supplémentaire</b>	<b>N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent.</b>
<b>Droits supplémentaires</b>	<b>N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent.</b>
<b>Droit de diffusion pressenti</b>	<b>N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent.</b>
<b>Droits de développement</b>	Contribution en espèces qu'un diffuseur verse au requérant du FMC à l'appui d'activités de développement et contribuant à l'exigence seuil du FMC en matière de droits de développement. <u>Pour le Programme des enveloppes de développement seulement :</u> - le montant des droits de développement doit être accompagné d'un Formulaire d'entente de licence (FEL) approuvé et lié au formulaire de demande du Projet.
<b>Investissement</b>	Contribution en espèces récupérable à même les recettes provenant de la commercialisation; comprise dans la participation aux profits.
<b>Minimum garanti</b>	<b>N'utilisez pas ce type de contribution pour une demande en Développement – Volet convergent.</b>
<b>Services</b>	Contribution prenant la forme de services en nature; elle peut être récupérée, mais elle est exclue de la participation aux profits.
<b>Subvention</b>	Contribution en espèces non remboursable et non récupérable.



Le montant total de la structure financière doit être égal au montant total du sommaire du **Devis** ci-dessous et du devis déposé avec les documents requis.

*Si vous demandez une aide au développement dans le cadre d'une Mesure incitative du FMC pour le codéveloppement international*

**Dans le cas d'une coproduction internationale** (tel que précédemment indiqué dans le formulaire de demande):

- Une colonne **Pays** apparaît dans la **Structure financière**. Veuillez entrer sur des lignes distinctes toutes les sources qui contribuent à la portion canadienne du devis/financement en premier, puis les sources qui contribuent à la portion du devis/financement applicable au(x) pays coproducteur(s). Le total du financement de chaque pays doit correspondre à sa portion du devis.
  - Seuls le Canada et le ou les pays coproducteur(s) doivent être entrés dans la colonne **Pays**. Les sources de financement provenant d'un autre pays que le Canada et le ou les pays coproducteur(s) doivent être incluses dans le financement fourni par le Canada ou par le ou les pays coproducteur(s) et, par conséquent, être désignées comme tel dans la colonne **Pays**.
  - Veuillez entrer en premier toutes les sources contribuant au financement/devis canadien (après avoir sélectionné Canada dans la colonne **Pays**), puis les sources contribuant au financement/devis applicable au(x) pays coproducteur(s).
  - Le montant total de la structure financière canadienne doit être égal au montant total du sommaire du **Devis** ci-dessous et à celui de la portion canadienne du devis déposé avec les documents requis.
- **Confirmé** : La case dans la colonne **Confirmé** devrait être cochée si la source de financement et le montant entré dans la structure financière sont confirmés par écrit et que des documents à l'appui sont déposés avec les documents requis. Si une source de financement ou un montant demeure en suspens, veuillez ne pas cocher la case dans la colonne **Confirmé**.

## **Devis**

Vous devez entrer dans cette section du sommaire du devis (coûts directs, honoraires du producteur, frais généraux) les mêmes sous-totaux que ceux qui apparaissent dans le devis de développement déposé avec les documents requis (le modèle de devis est disponible sur le site Web du FMC). Chacun des champs de cette section doit être rempli pour que la demande puisse être soumise avec succès. Si aucun coût n'est prévu dans une catégorie donnée du devis, entrez simplement « 0 ».

## **Remarque**

*Si vous demandez une aide au développement dans le cadre d'une Mesure incitative du FMC pour le codéveloppement international*

*Le financement total du ou des pays coproducteur(s) entré ci-dessus doit être = au total dans le sommaire du devis du ou des pays coproducteur(s) doit être = au total dans le devis « papier » du ou des pays coproducteur(s)*

### Montants des opérations entre apparentés

Cliquez sur **+Ajouter**.

**Au moins une ligne doit être ajoutée et chaque champ de cette section doit être rempli pour que la demande puisse être soumise avec succès.**

### Documents requis

- Cliquez sur le lien pour voir la [Liste des documents requis](#) s'appliquant à la demande de financement.
- Cliquez sur **+Ajouter** pour commencer à télécharger les documents requis.
- Les documents requis doivent être téléchargés séparément.
- Assurez-vous de créer les documents à l'aide d'un logiciel d'usage courant (Word, Excel, Adobe).  
***Les documents soumis dans un fichier ZIP ou RAR ou via un site de partage de documents, comme Dropbox, ne sont pas acceptés.***
- Chaque document ne doit pas excéder la taille admissible maximale de **20 Mo**.
- Les vidéos doivent être soumises via un hyperlien (menant à un site de partage de vidéos) et non être téléchargées sous forme de fichier. Si l'adresse URL d'un site Web est entrée dans le champ prévu à cette fin, veuillez noter que vous ne pouvez pas télécharger un document sur la même ligne.
- Cliquez sur [Vérifier le lien](#) pour vous assurer qu'il fonctionne. Veuillez-vous assurer que les hyperliens fournis seront fonctionnels **pendant au moins 4 mois après le dépôt de la demande ou la date limite de dépôt**, et assurez-vous de fournir les mots de passe requis dans le champ Description, s'il y a lieu.
- **Aucun document envoyé par la poste ne sera accepté**; tout doit être soumis en ligne, y compris les documents à l'appui. Les nouveaux documents et les mises à jour ne peuvent pas être transmis après la date limite de dépôt.

### **Le système n'émettra pas d'avertissement si un document requis n'est pas soumis.**

- Notez que les requérants ne reçoivent pas de lettre d'accusé de réception (pour demande complète ou incomplète) de la part de l'Administrateur des programmes du FMC | Téléfilm Canada. Les demandes reçues sont attribuées aux analystes, Relations d'affaires qui se chargent de demander l'information manquante le cas échéant.

**\*\* DANS LE CAS DES PROGRAMMES ASSUJETTIS À UN PROCESSUS DE DÉCISION SÉLECTIF, les analystes évaluent uniquement les documents reçus et ne communiquent pas avec les requérants s'il manque des renseignements ou des documents. \*\***

*Par souci d'équité envers tous les requérants qui soumettent une demande à un programme sélectif, les documents qui n'apparaissent pas dans la liste des documents requis ou qui excèdent le nombre de pages maximal ne seront pas pris en considération.*

## **SOUMETTRE**

- Le numéro de la demande, son titre, le volet de financement et l'état de la demande sont disponibles à titre d'information sous **Enregistrements** et **My CMF Applications | Mes demandes FMC**.
- Dans le cas d'un programme sélectif, une lettre de décision est envoyée via le portail dans un délai d'environ huit à dix semaines après la date limite de dépôt du programme. Les requérants reçoivent un courriel les avisant de vérifier la décision dans le portail.